



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3065

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Monique Boulestin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Monique Boulestin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, depuis des semaines, toutes vos réponses montrent que vous vous obstinez à ignorer la réalité des conditions de travail des enseignants et des élèves après la suppression de 16 000 postes pour la rentrée prochaine.

Vous prétendez que cette nouvelle saignée n'aura aucune conséquence sur la qualité de l'enseignement et que votre ambition d'accompagner individuellement les élèves en difficulté n'est pas seulement un effet d'annonce. Vous considérez toujours les deux heures d'aide personnalisée à l'école élémentaire comme une avancée considérable, alors qu'elles sont le résultat de la désastreuse décision de la semaine de 4 jours. Là encore, vos discours sont, hélas, contredits par les faits. En effet, 61 % des écoles élémentaires organisent cette aide après une journée déjà trop lourde de six heures ; quant aux autres, elles l'organisent le plus souvent à l'heure de la pause du déjeuner.

Le constat du Haut conseil de l'éducation est sans appel : les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté ne portent pas leurs fruits. Car l'accompagnement de ces élèves doit se faire pendant le temps scolaire. Mais, pour cela, il serait nécessaire de disposer de plus de maîtres que de classes dans les écoles élémentaires qui le nécessitent, ce qui est évidemment impossible du fait de votre politique de suppression de postes.

Monsieur le ministre, le groupe SRC vous fait la proposition suivante : êtes-vous prêt à maintenir les 250 millions d'euros nécessaires - une goutte d'eau par rapport aux 4 milliards d'euros que coûterait la suppression de l'impôt sur la fortune -, pour conserver ces 16 000 postes afin de les affecter aux écoles en zone d'éducation prioritaire, pour y organiser une aide véritablement personnalisée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Oui, mesdames et messieurs les ministres, l'éducation nationale a besoin d'ambition, de beaucoup plus d'ambition que de communication ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Jeannette Bougrab, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, aujourd'hui, les grands pays développés, compte tenu de la situation économique, ont fait des choix très difficiles. Certains ont procédé à des suppressions de postes, d'autres même à des réductions de salaires. Ce n'est pas le choix de ce gouvernement, qui a choisi...

M. Albert Facon. De tout supprimer !

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. ...de revaloriser la rémunération des fonctionnaires et des professeurs. Notre gouvernement, je le rappelle, a augmenté le budget de l'éducation nationale de 1,6 %. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Je rappelle aussi que c'est le premier budget de la nation, avec plus de 60 milliards d'euros. Le budget de l'enseignement supérieur, quant à lui, s'élève à plus de 24 milliards. Le gouvernement de François Fillon a décidé d'augmenter considérablement le traitement de nos enseignants. Je rappelle encore que malgré le contexte budgétaire, qui n'était pas évident, nous avons tout de même poursuivi l'augmentation du budget de l'éducation nationale.

Pour ce qui concerne les dispositifs d'égalité des chances, il s'agit de plus d'un milliard d'euros qui sont consacrés à la lutte contre les inégalités sociales.

M. Albert Facon. Et l'affaire Bettencourt ? Combien a-t-elle coûté ?

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. La réussite scolaire et la lutte contre les inégalités sociales n'est pas une option, mais un devoir pour notre République. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

C'est tout le sens des internats d'excellence et des réseaux de réussite scolaire. Le programme CLAIR - collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite -, expérimenté dans plus de 505 établissements, sera déployé en 2011.

Vous le voyez, madame la députée, les efforts faits par ce gouvernement sont réels pour lutter contre les inégalités sociales et permettre la réussite scolaire de nos enfants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Monique Boulestin](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3065

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 mars 2011